

Paris, le 12 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Lutte contre la cybercriminalité :
La Fédération bancaire française et la Police Judiciaire signent un
accord de partenariat**

La sécurité et la lutte contre la cybercriminalité sont des enjeux majeurs pour le secteur bancaire. Le socle de la relation entre la banque et son client c'est la confiance, et il est essentiel de la préserver en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour la sécurité des informations.

C'est dans ce cadre que la Fédération bancaire française (FBF) et la sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité (SDLC) de la Police judiciaire ont décidé de s'associer en signant un partenariat. Cette coopération s'intègre dans une démarche européenne d'EUROPOL et de la Fédération Bancaire Européenne qui vise à renforcer la lutte contre la cybercriminalité.

Ainsi, au travers de cette collaboration une banque victime d'une cyberattaque ou ayant détecté un tel risque, pourra transmettre, en toute sécurité et confidentialité, les informations afférentes aux services de police pour analyse. Un premier niveau de contrôle serait effectué par la SDLC puis transmis aux équipes spécialisées d'EC3 (European Cybercrime Centre) au sein d'EUROPOL qui agissent au niveau européen. L'analyse de ces données permettra de mieux comprendre les attaques et de pouvoir prendre les mesures adéquates afin d'en limiter les impacts dommageables.

Les banques déjouent quotidiennement les tentatives de cyber-attaques ou attaques de cybercriminels. Les sites internet des banques ou les ordinateurs des collaborateurs peuvent être des cibles. C'est pourquoi depuis des années, les banques réalisent d'importants investissements pour se prémunir de tels risques, pour maintenir un degré de sécurité élevé ainsi que pour respecter les nouvelles réglementations européennes (Directive Network and Information Security) et nationales (la loi de programmation militaire).

Cette coopération inédite avec la Police nationale va ainsi permettre une participation plus efficace des banques françaises dans la lutte globale contre la cybercriminalité.

CONTACTS

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
FBFservicedepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

CONTACT PRESSE

DGPN/SICoP

Service d'information et de communication de la police nationale

11 rue des saussaies - 75 008 Paris

Tél. : 01 40 07 60 70 – fax : 01 40 07 60 97

sicopmedia@interieur.gouv.fr

SICoP

Service d'Information et de Communication
de la

POLICE NATIONALE

